Envoyé en préfecture le 20/06/2022 Reçu en préfecture le 20/06/2022

Affiché le

ID: 005-210500773-20220620-202258-DE

<u>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</u> N° 58 / 2022

Nombre de conseillers En exercice : 11 Présents : 8

Présents: 8 Votants: 10 L'an deux mille vingt deux le 16 juin à 17 heures 30

le Conseil Municipal de la commune de Molines en Queyras s'est réuni en session

ordinaire sous la Présidence de GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 8 juin 2022

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : ARMANET Carole (pouvoir à FOUQUE Christian), HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

Secrétaire de séance : FOUQUE Christian.

OBJET: Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 8 juin 2022

Madame le Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 8 juin 2022 joint aux convocations de la présente séance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Approuve, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 8 juin 2022.

Vote: Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie